***L’homme a-t-il des devoirs envers les animaux ?***

*« L’animal ouvre devant moi une profondeur qui m’attire et m’est familière. Cette profondeur, en un sens, je la connais, c’est la mienne ». Georges Bataille[[1]](#footnote-1)*

Où en sommes-nous dans nos relations avec les animaux, au XXIème siècle ?

A’ partir des années 1970, de concert avec l’essor de l’écologie historique, les études de biologistes sur des espèces autres que les primates, éléphants, cétacés, dauphins, loups, oiseaux, en particulier corvidés et perroquets, ont montré que les comportements des animaux sont bien plus complexes de ce que la science occidentale voulait généralement admettre. Depuis que Peter Singer[[2]](#footnote-2), philosophe australien, a fait de la cause animale la bataille ultime pour la liberté, en affirmant qu’en acceptant de ne pas considérer son espèce comme la seule qui mérite attention et compassion, l'homme devient plus humain, la question suivante se pose à la communauté scientifique mondiale et au public occidental.

Que doit faire l’homme, face à des êtres capables de résoudre les problèmes et éprouver des sentiments (Lestel)[[3]](#footnote-3) ?

Les mouvements antispécistes se multiplient et la philosophie réouvre le chantier, jamais fermé d’ailleurs depuis l’Antiquité, de ce qu’elle appelle « la question animale », en se posant cette fois ouvertement la question *de ce qu’il reste* de la frontière séparant l'homme de l'animal. En effet, la conscience de soi, qui a été longtemps le fer de lance des penseurs soutenant que la différence entre l'homme et l'animal résiderait dans la possibilité de dire "je pense donc je suis" ne semble plus être l’apanage d’Homo Sapiens. Le concept d’antispécisme est indissociablement lié à celui de spécisme ou d’espécisme, équivalents francisés de l’anglais *speciesism*. Constitué en référence et par analogie aux notions de racisme et de [sexisme](https://www.universalis.fr/encyclopedie/sexisme/), ce terme désigne toute [discrimination](https://www.universalis.fr/encyclopedie/discrimination/) fondée sur des critères d’appartenance à une espèce biologique donnée. Construit par antithèse, le néologisme anglais*,* rassemble dans un même rejet toutes les affirmations sur l’incommensurabilité de l’espèce humaine avec le reste du règne animal, et sur l’existence, au sein de celui-ci, de catégorisations – telles qu’animaux sauvages ou domestiques, nuisibles ou utiles, ou encore de compagnie –justifiant de traitements différenciés entre les êtres et groupes ainsi constitués. Bien implanté au Royaume-Uni et aux États-Unis, le discours antispéciste renvoie d’abord et surtout au processus contemporain d’émergence et de développement d’une entreprise originale de représentation politique de l’animal et de ses intérêts.

Avons-nous donc une destinée commune avec les animaux ? Avons-nous des devoirs envers eux, parce qu’ils nous ressemblent ? Et si nous avons des devoirs, que devons-nous changer dans notre comportement, de façon à construire un monde viable, à long terme, dans lequel les animaux non humains auraient aussi une place qui leur convient ? Derrière la question des rapports entre l’homme et l’animal, c’est évidemment notre vision de l’humanité qui est en jeu.

Tout d’abord posons -nous la question : Homo Sapiens est-il un animal parmi les autres ? En posant la question du devoir de l’homme envers les animaux j’invite en premier lieu les élèves à réfléchir sur l’opposition suivante : le discours commun, ainsi que beaucoup de penseurs, soutient encore largement encore que l’homme, contrairement à l’animal, a une conscience, un monde, une histoire, un langage, une valeur morale, tandis que les animaux sont des êtres privés de ces qualités dont l’homme est généreusement doté. Pourquoi aurions-nous donc des devoirs envers eux ? Revenons à nos débuts : il y a environ 2,5 millions d’années apparurent sur la Terre des animaux assez proches de l’homme moderne. Pendant d’innombrables générations ils ne se distinguèrent pas des myriades d’autres organismes qui peuplaient la planète. Il y a 2 millions d’années, en Afrique orientale, on pouvait assister à des scènes familières : mère câlinant leurs enfants, jeunes insouciants jouant dans la boue, jeunes mâles bombant le torse pour attirer la beauté du coin, des vieux désireux d’être laissés en paix. Les hommes archaïques jouaient, aimaient, se disputaient rang et pouvoir tout comme. …les autres animaux. Babouins, chimpanzés, éléphants en faisaient exactement autant ! Personne n’imaginait, et les humains encore moins, qu’un jour leurs descendants marcheraient sur la Lune, scinderaient l’atome, sonderaient le code génétique et écriraient des livres. Ces hommes archaïques n’avaient pas plus d’impact sur leur environnement que des gorilles ou des méduses, ils étaient bien des animaux comme les autres. Les biologistes classent les organismes en *espèces* (interfécondes) et les espèces issues d’un ancêtre commun en *genres*. Les genres sont à leur tour regroupés en familles. Prenons par exemple le lion, *Panthera leo*, il est de l’espèce *leo,* du genre Panthera et de la famille des félins. Homo sapiens, espèce *sapiens* (sage) et genre *Homo* (homme) appartient lui aussi à une famille, mais, curieusement, celle-ci est peu citée dans les débats philosophiques. Nous appartenons à la famille des grands singes, parmi nos plus proches parents figurent les chimpanzés, les gorilles et les orangs - outangs. Les plus proches de nous sont les chimpanzés : il y a six millions d’années environ une femelle eu deux filles : l’une est l’ancêtre de tous les chimpanzés, l’autre est notre ancêtre. D’un point de vue biologique, nous sommes donc bien des animaux comme les autres, même si nul ne peut nier qu’Homo Sapiens, le singe au grand cerveau, grâce à ses attitudes cognitives et techniques, soit devenu peu à peu le maître de la Terre.

Un nouveau point de vue nous vient des naturalistes de notre époque : l’arbre du vivant n’existe plus, la phylogénétique nous montre à sa place un buisson tout rond, une nébuleuse fourmillante d’espèces, l’espèce humaine n’étant qu’un rameau parmi d’autres (pensant, certes, mais toujours rameau). La place de l’animal dans l’échelle des vivants est revue à la hausse, et pas seulement celle des vivants qui nous ressemblent le plus, comme les mammifères. Nous pouvons admirer par exemple la bactérie, cette héroïne vieille de trois ou quatre milliards d’années, capable de se reproduire 14 fois par minute à 100° C. C’est une performance de longévité bien supérieure (jusqu’ici) à celle d’organismes complexes ! La différence entre l’homme et tous les autres animaux se situerait alors au niveau de l’intellect ? L’homme intelligent et l’animal bête ? ou, du moins, moins intelligent ? Cet homme qui, une fois armé, outillé, sédentarisé, installé dans le monde et dans le langage, assis à la droite de Dieu, se considère comme un être d’exception car il est, lui, un être raisonnable. C’est par opposition à l’animal d’ailleurs, dans la tradition judéo-chrétienne qui a longtemps dominé l’Occident, que l’homme s’autoévalue. L’homme aurait tout ce qui manque à l’animal : la raison, la conscience, la liberté, le langage, le rire et le culte des morts, ce serait *le propre de l’homme.* Ils’est persuadé qu’entre lui et toutes les autres espèces il y aurait *une différence de nature*. Selon Descartes le corps de l’animal, comme celui de l’homme, serait un mécanisme, parfait d’ailleurs, comme celui d’une l’horloge, mais, à différence de l’homme, l’animal, n’est que cela, un mécanisme, sans âme, sans cœur, incapable même de souffrir. Pour quelle raison l’homme, du haut de sa pyramide, devrait-t-il alors s’en inquiéter ? « Je regarde comme une chose démontrée qu’on ne saurait prouver qu’il y ait des pensées dans les bêtes (…). Il est plus probable de faire mouvoir comme des machines les vers de terre, les moucherons, les chenilles et le reste des animaux, que de leur donner une âme immortelle. » [[4]](#footnote-4)

Si nous postulons que les animaux sont inférieurs à nous, pouvons-nous donc en disposer pour notre bien ? L’homme ne s’est jamais pas privé de le faire, jusqu’à en arriver à la transformation des animaux en produits industriels. Elisabeth de Fontenay[[5]](#footnote-5), première philosophe française à s’exprimer ouvertement pour la cause animale dans les années 1980, affirmait que l’élevage industriel a rompu un pacte millénaire que nous avions avec les animaux : notre protection et la nourriture, contre leur vie, vécue pleinement. Autrement dit chaque animal aurait eu, dans les sociétés préindustrielles la possibilité de vivre la vie pour laquelle il était né…avant d’être utilisé par l’homme. C’est une position *utilitarist*e, une position philosophique qui assimile le bien au bonheur ou à la satisfaction des préférences.

Pour ce qui en est de l’intelligence et même de la conscience de soi, la multiplication des études éthologiques, depuis une bonne trentaine d’années, change la donne et la réflexion philosophique peut emprunter d’autres chemins. D’abord, on reconnaît enfin aux animaux une profondeur psychologique et une capacité affective. Jane Goodall[[6]](#footnote-6), grande figure de l’éthologie, a été l’une des premières à avancer que le contact avec les animaux diminue le stress, mais il ne s’agit pas que du contact physique. Les « animaux médecins », comme elle les appelle, semblent avoir de la compassion pour les humains qu'ils côtoient. La fidélité et l'amour des chiens d'aveugles ou des grands handicapés ne relève pas du seul dressage. Il y a, entre nous et les animaux, de la réciprocité, un effet-miroir, je ressens de l’empathie car l’autre la ressent à mon égard (Bekoff)[[7]](#footnote-7). D’ailleurs Montaigne déjà, dans un passage célèbre des Essais[[8]](#footnote-8), se demandait si c’était lui qui faisait jouer sa chatte, ou le contraire ! Les études sur la conscience de soi des mammifères et sur leur capacité d’apprendre (à calculer, lire des symboles, échanger par le langage dans le cas de certains oiseaux) se multiplient. Mais l’homme, lui, reste toujours plus intelligent, plus complexe. Notre devoir envers les animaux découle donc de la connaissance que nous avons de leur psychologie et de leur intelligence ? Pas uniquement. Si les animaux possèdent en moindre mesure beaucoup des facultés que possèdent les humains, et si, pour la plupart, n’ont pas été dotés par la nature d’outils « multi-performants » comme la main (et par conséquent ne sont pas en mesure de construire des ordinateurs et des fusées) beaucoup d’êtres humains ne le peuvent pas non plus. Pourtant, nous ne disons pas (et ne devons pas dire) que ces humains ont moins de valeur *inhérente (être, par sa nature, lié d'une manière inséparable et nécessaire à une personne ou à une chose*), moins le droit d’être traités avec respect, que les autres. La notion de « valeur inhérente » du vivant nous vient de Tom Regan, philosophe américain contemporain, très influencé par Emmanuel Kant. Regan peut être considéré comme le père du concept moderne du droit des animaux. Tous les mammifères normaux âgés d’un an ou plus sont, à son avis, porteurs de droits moraux. Mais, contrairement à [Kant](https://fr.wikipedia.org/wiki/Kant), le respect n’est pas dû seulement aux êtres rationnels. Aujourd’hui, nous attribuons habituellement une valeur inhérente et par conséquent le droit à être traité avec respect, à tous les êtres humains, y compris aux enfants en bas âge, les personnes séniles, et les handicapés mentaux lourdement atteints. La caractéristique essentielle que partagent tous les êtres humains n’est pas la rationalité au sens fort, celle qui permet de faire des mathématiques supérieures ou de justifier un choix moral. La caractéristique essentielle que nous partageons tous est le fait que chacun d’entre nous se soucie de sa propre vie, possède une vie qui lui importe. Nous faisons l’expérience du fait d’être des « sujets-d’une-vie » et si être le sujet de sa propre vie est un critère pertinent et suffisant pour reconnaître la valeur inhérente des individus, alors nous devons, pour être cohérents, attribuer une valeur inhérente, et par conséquent des droits moraux fondamentaux, à tous les « sujets-d’une-vie », qu’ils soient humains ou non. Il en va de même pour les animaux, il est donc clair qu’eux aussi doivent être considérés comme des sujets d’une vie doués d’une valeur inhérente, qui mènent une existence dont ils ont l’expérience. Peut-être alors que les animaux ont une certaine valeur inhérente, mais que celle-ci est inférieure à la nôtre ? (Cette question est souvent soulevée par les élèves). Sur quoi peut bien être fondée cette l’affirmation ? Sur leur manque de raison, d’autonomie ou d’intellect ? Comme nous venons de le voir, nous pouvons raisonner de cette manière seulement si nous sommes prêts à raisonner de même à propos des humains qui ont les mêmes déficiences. Mais il est faux d’affirmer que ces humains – les enfants handicapés mentaux, par exemple, ou les aliénés - ont moins de valeur inhérente que les autres, ils peuvent apporter énormément à notre vie, enrichir notre humanité. Il n’est donc pas possible non plus de soutenir rationnellement que les animaux, qui leur sont comparables en tant que « sujets - d’une - vie » dont ils font l’expérience, ont moins qu’eux de valeur inhérente. *Tous* ceux qui ont une valeur inhérente l’ont d’une manière *égale*, qu’ils soient des humains ou non. « S’agissant des droits des animaux, ce que nous devons savoir c’est si ceux des animaux qui dans notre culture sont, entre autres choses, quotidiennement mangés, chassés et utilisés dans les laboratoires, nous ressemblent en ce qu’ils sont les sujets d’une vie. Et nous savons cela. Nous savons pertinemment qu’un très grand nombre – littéralement des milliards et des milliards – d’animaux sont les sujets d’une vie dans le sens donné plus haut, et que donc ils ont une valeur inhérente si nous-mêmes en avons une. Et, puisque nous devons, afin d’arriver à la meilleure théorie des devoirs que nous avons les uns envers les autres, reconnaître notre égale valeur inhérente en tant qu’individus, la raison – et non les sentiments ni l’émotion – nous oblige à reconnaître à ces animaux la même valeur inhérente, et donc un droit identique au nôtre à être traités avec respect. »[[9]](#footnote-9)

Entre les hommes et les animaux il n’y a donc pas de différence de nature, mais une différence de genre, et c’est pour cela que nous avons de devoirs envers eux.

Mais que nous apportent les animaux ? Avons-nous vraiment une destinée commune ?

Dans la construction de notre trajectoire historique, les animaux ont toujours été avec nous. Entre les animaux et l'homme, il y une communauté de destin. À partir de la révolution agricole, en particulier, donc du néolithique, beaucoup d’animaux nous accompagnent au quotidien. Ils assument, au sein de nos sociétés, des rôles variés, nourriture, gardiens, animaux de compagnie, ils ont migré avec nous d'un continent à l'autre, nous ont aidé à bâtir nos civilisations, ont été des exemples et des sources d'inspiration métaphysique et artistique. Nous pouvons dire que depuis toujours les sociétés humaines, qu’elles veuillent le reconnaitre ou pas, sont *de facto* hybrides. Les mythologies montrent que les relations homme/animal vont au-delà de la vie terrestre, très souvent les animaux nous accompagnent dans nos dernières demeures. (Les ossements d'un chat ont été retrouvés à proximité de ceux d'un homme dans une sépulture mise au jour à Chypre et datée de 7500 à 7000 ans avant J.-C Il s'agit de la plus ancienne preuve d'apprivoisement des chats, dont on admettait jusqu'à ce jour qu'ils auraient été domestiqués par les Egyptiens environ 2000 ans avant JC).

Des systèmes sociaux entiers, comme les systèmes totémiques s’appuient sur les animaux. Le totémisme est la croyance de pouvoir s'attribuer les qualités des animaux, on dit, par exemple, courageux comme un lion, fier comme un aigle. Des clans, groupes descendants d'un même ancêtre commun, revendiquent souvent une descendance animale, on peut ainsi appartenir au clan de l’ours, de loup.

Une nouvelle façon d’être avec les animaux semble aussi s’instaurer auprès des citadins du XXIème siècle. Les animaux domestiques sont de plus en plus considérés comme étant des membres à part entière des familles. Les psychologues affirment que les animaux peuvent avoir une action thérapeutique, qu’ils contribuent à faire baisser l'hypertension, atténuent le comportement antisocial des prisonniers, aident les enfants en mal d'apprentissage. Les personnes âgées qui se sentent seules ou inutiles échappent souvent à la dépression grâce à leur animal de compagnie. Des expériences très concluantes ont été réalisées en France dans des hôpitaux, des écoles, des prisons et des maisons de retraite.

Les animaux sont une école d’empathie, à laquelle nous pouvons accéder à tout moment de notre vie.

Nous entretenons aussi avec les animaux une relation esthétique (qui concerne la perception de la beauté). Les animaux ont toujours intéressé les artistes, les premières traces de graphiques que l'homme préhistorique a laissées ne visent-elles pas à décrire les animaux qui l’entourent ? Les grottes de Lascaux et de Chauvet sont ornées de chevaux, de bisons, de cerfs, d'ours, de félins, curieusement c'est l'homme qui est plutôt absent. L'antiquité gréco-romaine et le Moyen âge se sont aussi beaucoup intéressés aux animaux, et, surtout à partir de la Renaissance, dessiner et peindre les animaux devient une façon de classifier le réel. Les animaux cessent d'être des chimères pour redevenir des éléments de la réalité. Avec l’exploration de nouveaux territoires, comme les Amériques, la représentation animalière devient à la fois esthétique et documentaire. On montre à l'Occident des nouvelles espèces, majestueuses et magnifiques, perroquets, rhinocéros, papillons aux couleurs éclatantes, l'art épaule ainsi la science. Peu à peu l'émerveillement des artistes devant la beauté ou l'étrangeté des bêtes nourrit leur approche, les animaux deviennent des individus à part entière, ils ne sont plus uniquement les représentants d'une espèce. La représentation des animaux connaît d'ailleurs un formidable renouveau dans les arts actuels, dans la peinture mais aussi dans les arts décoratifs, comme la mode ou le design. L’animal est mis en valeur, on rend sensible son altérité, le fait d'être différent de nous mais au fond si semblable. La communauté de destin est donc bien là : les animaux nous aident à penser le monde, à le représenter, à *nous* penser dans le monde.

Nous avons montré que nous avons bien des devoirs envers les animaux, mais que *devons-nous* faire pour eux ? Pouvons-nous déjà leur éviter des souffrances inutiles ? Pouvons-nous, par exemple, à la lumière de nos connaissances, continuer à évoquer la croyance partagée par le plus grand nombre selon laquelle l’abattage ne pose pas de problème moral *parce que les animaux ne réfléchissent pas* ? Ce qui veut dire ceci : parce qu’ils ne se *représentent* pas la situation comme « nous » le ferions en pareille circonstance, ils ne savent pas ce qui leur arrive (comme s’il n’y avait qu’une seule espèce de savoir : l’expérience réfléchie en troisième personne), ce qui aboutit à l’étrange conclusion qu’ils n’ont donc *aucune expérience ni sensation de ce qui leur arrive*, il ne leur arrive rien, il se passe au plus intime d’eux quelque chose à quoi ils demeurent étrangers. L’erreur tient dans l’assimilation du vécu à sa représentation, et cette erreur se trouve consolidée, sur un autre plan, par la substitution d’une destination (les professionnels de l’élevage ne parlent-ils pas de « viande sur pied » ?) à toute autre qualité, réalité ou possibilité. Nous n’avons jamais été aussi bien informés de la profondeur de la vie psychique et émotionnelle des animaux. Au fond, il ne s’agit pas d’un problème nutritionnel ou économique, mais d’un problème d’ordre métaphysique. Dans la construction de la philosophie et du droit, on voit comment s’est mis en place une définition privative de l’animal. Il apparaît dans l’histoire de la philosophie comme « celui qui n’a pas » : qui n’a pas d’âme, de langage, d’histoire, de société, etc. L’homme s’est place en haut et a classé dans une entité appelée « animal » une multiplicité de formes de vie qui, bien souvent, n’ont rien à voir les unes avec les autres. On le voit aussi dans l’histoire des religions, largement anthropocentrées. On le voit de façon encore plus nette dans le droit qui autorise les pratiques de mise à mort et la consommation des animaux, même si la toute récente loi de 2015 en France a fait passer, dans le Code civil, l’animal de « bien meuble » à « être vivant doué de sensibilité ». [[10]](#footnote-10)

Un pas en avant considérable a été effectué le 22 mars 2018. Un code de l’animal, rassemblant sur plus de 1 000 pages toutes les législations en vigueur concernant les animaux, a été publié par une équipe de spécialistes du droit animalier et par la Fondation 30 millions d’amis. Il s’agit d’une première en [France](http://www.lemonde.fr/europeennes-france/), mais aussi en [Europe](http://www.lemonde.fr/europe/).

Au moment où l’humanité se pense elle-même philosophiquement, métaphysiquement, elle le fait encore trop souvent comme une entité qui doit se couper de ce qu’elle appelle la nature ou l’animal. Comme pour se rappeler qu’elle s’est séparée des animaux, elle les tue et les mange. Si l’humanité un jour cessera d’être carnivore, ce sera contrainte et forcée, et sans s’en apercevoir. On pourrait miser sur les ressources de la cuisine, comme le montrent les simili-carnés inventés en Chine au Xe siècle, il existe aujourd’hui tout un artisanat ou une industrie qui, à partir de tofu, de champignons, qui imite nombre de produits carnés, mais aussi de fromages, et pourraient très bien les remplacer. Si l’humanité qui a le choix continue à manger de la viande, c’est bien pour manger les animaux, une très grande majorité ne souhaite pas sortir de cette relation sanglante, que Derrida appelle une *structure sacrificielle[[11]](#footnote-11)*.

Le marketing, qui joue un rôle absolument central, pourrait à partir des simili-carnés, convaincre les carnivores qui n’ont pas du tout envie de cesser de l’être, que cette boucherie continue, que la viande est toujours là. Pourrait-on organiser un mensonge en tout point comparable au mensonge actuel, qui va dans le sens de la boucherie et qui nous montre par exemple sur des paquets de fromage une chèvre et son petit alors que l’on sait bien que l’on tue les chevreaux pour avoir du lait ?

Mais pourquoi « organiser un mensonge » au lieu de dire la vérité ?

La minorité de végétariens ou végétaliens est appelée à grandir, certes. Mais des gens qui sont sensibles à la condition animale, qui jugent les images d’abattoirs abominables, ne désirent pas arrêter de manger de la viande pour autant. On doit alors s’interroger sur les motifs de cet attachement à la mise à mort des animaux. Il faut tenir compte de cette résistance et continuer à faire croire que la boucherie ne mourra pas si, un jour, de la viande cultivée, que le marketing pourrait nommer « viande fraîche », est largement commercialisée.

Pour conclure, les hommes et les animaux ont bien une origine commune, une nature commune et une destinée commune, ils nous aident à imaginer les sociétés, ils *supportent* nos vies, grâce à leur présence et à leur amour. Les connaissances actuelles indiquent que les animaux ont des sentiments et des capacités cognitives. De toute façon ils ont, comme tous les vivants, une valeur inhérente.

Améliorer leurs conditions de vie est donc un devoir moral, bien que les courants prônant les droits des animaux soient multiples et plus ou moins radicales. Abolir la consommation de viande ? La chasse, la pêche et l’élevage ? Les pratiquer de façon plus ‘humaine » ?

Une chose est certaine, nous avons bien, envers les animaux non humains, un devoir de réciprocité, à partir du moment ou’ nous nous reconnaissons comme faisant partie du réseau des vivants, qui comprend les hommes et les animaux, et, à bien réfléchir, aussi les plantes….

REFERENCES

Aristote, *Les parties des animaux*, Livre I.

Bataille, Georges, *Théorie de la religion*, 1948

Bekoff, Marc, *Les émotions des animaux*, 2013

Burgat, Florence, *L’humanité carnivore*, 2017

De Fontenay, Elisabeth, *Le silence des bêtes,* 1998

Derrida, Jacques, *L’animal que donc je suis*, 2006

Descartes, René, *Lettre* *à* *Morus* du 5 février 1649

Godall, Jane, *Hope for animals and their world*, 2010

Lestel, Dominique, *Les amis de mes amis,* 2007

Lestel, Dominique, *L’animal est l’avenir de l’homme*, 2010

Montaigne, Michel de, *Essai*s, II, 12

Regan, Tom, *Le droit des animaux*, Hermann, 2013.

Rousseau, Jean-Jacques, *Discours sur l’origine et les fondements de l’inégalité parmi les hommes*, 1755

Singer, Peter, *La libération animale,* 2012

1. Georges Bataille, *Théorie de la religion*, 1948 [↑](#footnote-ref-1)
2. Peter Singer, *La libération animale,* 2012 [↑](#footnote-ref-2)
3. Dominique Lestel, *L’animal est l’avenir de l’homme*, 2010. Dominique Lestel est un philosophe contemporain de l’ENS de la rue d’Ulm, dont les centres d’intérêt principaux sont les interrelations hommes/animaux ,mais aussi les robots. [↑](#footnote-ref-3)
4. René Descartes, *Lettre* *à* *Morus* du 5 février 1649  [↑](#footnote-ref-4)
5. Elisabeth de Fontenay, *Le silence des bêtes,* 1998 [↑](#footnote-ref-5)
6. #  Jane Godall *Hope for animals and their world*, 2010

 [↑](#footnote-ref-6)
7. Marc Bekoff, *Les émotions des animaux*, 2013 [↑](#footnote-ref-7)
8. Michel de Montaigne, *Essai*s, II, 12 [↑](#footnote-ref-8)
9. Tom Regan, *Le droit des animaux*, 2013. [↑](#footnote-ref-9)
10. *« Nous avons agrégé tous les textes*–*lois, décrets, arrêtés, règlements et directives*–*issus de sept codes officiels – civil, pénal, rural, environnemental, etc. –, de règles européennes, mais aussi des*

« C’est un code privé, c’est-à-dire qu’il ne crée pas de nouvelle législation, mais se contente de [regrouper](https://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/premier-groupe/regrouper/) celles existantes, et qu’il laisse [subsister](https://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/premier-groupe/subsister/) les dispositions dans les textes où elles se trouvent à l’origine. Cet ouvrage, principalement destiné aux magistrats, procureurs, avocats, vétérinaires, étudiants ou enseignants, facilitera le travail de ceux qui s’intéressent à la protection animale en leur permettant d’avoir une vision générale et complète de la question. Cf interview au directeur de la publication, Jean-Pierre Marguénaud, professeur de droit privé à la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges : www.lemonde.fr/planete/article/2018/03/21/le-premier-code-juridique-de-l-animal-voit-le-jour-en-france\_5274284\_3244.html#UZGOeE8GAxA6m3TR.99 [↑](#footnote-ref-10)
11. Jacques Derrida, *L’animal que donc je suis*, 2006 [↑](#footnote-ref-11)